

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU**  
**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**  
**VALLEIRY**

**PROCES-VERBAL**  
**REUNION DU 19 SEPTEMBRE 2023**

**PRÉSENTS** : M. Alban MAGNIN, Maire, Mmes Hélène ANSELME, Christine NICOLET-DIT-FELIX, Adjointes, Mmes Renée RICHARD, Giovanna VANDONI, Elisabeth DEAL, Mme Elodie POIRIER, Conseillères Municipales, Mme Bernadette JACQUEMOUD, Mme Annick JUSTON, Membres Extérieurs.

**EXCUSÉS** : Mme Alexandra DALLIERE et Mme Danielle MANIGAND

**ABSENTS** : M. Claude LEPERS, Mmes Laurence OHEIX et Célia DEGENÈVE

A l'unanimité, le Conseil d'Administration désigne Mme Renée RICHARD secrétaire de séance.

**1° - APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 1<sup>ER</sup> JUIN 2023**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2121-23 ;

Considérant le Conseil d'Administration réuni en date du 1<sup>er</sup> juin 2023 ;

Madame Hélène ANSELME propose l'approbation du procès-verbal de la séance du 1<sup>er</sup> juin 2023, dont chaque membre a été destinataire.

Le Conseil d'Administration, après avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 1<sup>er</sup> juin 2023.

**2° - DÉMATÉRIALISATION DES ACTES ADMINISTRATIFS**

Monsieur Alban MAGNIN, Président propose l'approbation de l'utilisation du programme ACTES (Aide au contrôle de légalité dématérialisé), conçu et conduit par le Ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire permet aux collectivités qui le souhaitent de transmettre, par voie électronique, les actes soumis au contrôle de légalité. Ce dispositif a pour avantage de simplifier les échanges, de réaliser des économies et de gagner du temps par l'accélération des échanges avec la Préfecture.

Entendu cet exposé, Le Conseil d'Administration, après avoir délibéré, à l'unanimité, approuve l'utilisation de ce dispositif et autorise Monsieur le Maire à signer la convention jointe en annexe avec la préfecture et à signer le contrat avec le Crédit Agricole pour la fourniture d'un certificat électronique ;

**3° - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS**

Madame Hélène ANSELME, rapporteur, présente les demandes de subventions formulées par diverses associations reçues depuis la dernière réunion.

Entendu cet exposé, le Conseil d'Administration, après avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'allouer les subventions suivantes :

ASSOCIATIONS	MONTANT ALLOUÉ
L'Accorderie	700 €
Opération Nez Rouge	150 €

#### 4° - INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Présentation de l'Association VMEH 74 (visite des malades dans les établissements hospitaliers et les EPHAD) par Mesdames Michèle VILLETTE, Présidente et Marie-Pierre FROBERT, Trésorière.

Mme VILLETTE remercie le conseil d'administration du CCAS de les accueillir et présente l'association qui a pour but la Visite des Malades En milieu Hospitalier et des personnes en EPHAD. L'association est affiliée à une fédération qui recense 81 associations en France et dans les DOM TOM, composée de 5000 bénévoles.

Mme VILLETTE remet des affiches et des dépliants de l'association pour les faire paraître sur le site de la mairie.

L'association va verser une aide à l'hôpital de Saint-Julien-en-Genevois pour aménager une petite salle de jeux et de lecture.

Monsieur le Maire propose de faire paraître sur le bulletin municipal un article sur l'association pour la recherche de bénévoles.

Mme Giovanna VANDONI se propose de contacter les bénévoles du COVID pour leur proposer de rejoindre l'association.

Camp d'été 2023 : Parmi les 12 enfants inscrits, 7 ont bénéficié de l'aide du CCAS pour un montant de 1505 €. Le camp s'est très bien passé.

Mme Hélène ANSELME propose de renouveler ce camp en 2024 et éventuellement étendre ce dispositif si un camp ado est proposé, le comité est favorable à cette proposition.

Repas des aînés : Le thème retenu est la Polynésie, le traiteur est « Chez Gaël », l'animation est assurée par le Duo Bel'Epok.

Mme René RICHARD propose de faire un sondage sur Whatsapp pour solliciter du bénévolat auprès des élus et des conseillers pour le service et le rangement et sur des tranches horaires de 11h30 à la fin de la journée.

Mme Bernadette JACQUEMOUD se propose d'aider pour la décoration de la salle avec l'aide de Mme Danielle MANIGAND.

Les enfants du Conseil Municipal des Enfants sont conviés au repas et les enfants du périscolaire participent à la décoration.

Octobre rose : Mme Hélène ANSELME propose de faire un ravitaillement (pomme + eau) au niveau de l'aire l'autoroute. Le comité des fêtes récoltera l'argent des dons.

Les participants recevront des rubans.

L'intégralité des dons seront reversés à L'espace Léon Bérard (espace bien-être pour les personnes malades).

Un verre de l'amitié sera offert à l'issue de la marche.

Le Pôle Médico Social : L'assistante sociale revient à compter du 17 octobre à une fréquence de 2 permanences par mois (1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mardi de chaque mois).

Logements sociaux : Un système de cotation va être mis en place pour les règles d'attributions.

La Commission sociale de la Communauté de Communes du Genevois s'est prononcée favorable au lancement d'une étude pour la création d'un Centre Intercommunal d'Action Sociale.

Prochaine réunion : mercredi 15 novembre 2023 à 18 h 30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 19 heures 45